

StationRipper, téléchargement de MP3 en toute légalité ?

Soumis par WebMaster
18-03-2005

StationRipper est un logiciel de partage de fichiers audio censé être le cauchemard de l'industrie musicale. Son principe est de proposer le partage de fichiers MP3 légalement.

Le logiciel, créé par l'américain Greg Ratajik, permet en effet de récupérer sur son disque dur des centaines d'heures de musique au format MP3, quasiment sans le moindre effort, et, à première vue, en toute légalité :

Le principe de StationRipper est l'enregistrement des stations de radio web. Un peu comme si vous enregistrez une chanson de Britney Spears, diffusée sur NRJ, sur une de vos K7 audio (l'exemple est peut-être mal choisi, mais il est là :D). L'avantage de SR est de pouvoir se connecter jusqu'à 300 stations simultanément, de récupérer ces flux audio (streams) et de les enregistrer directement au format MP3 sur le disque dur.

Mais là où le bât blesse, c'est que ce genre d'enregistrement ne serait pas réellement légal.

En effet, l'exception de copie privée prévue par l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle n'est pas applicable en l'espèce.

Seuls les diffuseurs payent les droits de diffusion et en aucun cas un droit de fixation n'est prévu pour l'auditeur.

C'est exactement la même situation que pour la diffusion télévisuelle, où juridiquement il n'est pas permis d'enregistrer sur cassettes VHS ou sur cassettes audio les programmes de télévision ou de radio.

Bien que cela soit toléré, les ayants droits gardent la faculté de poursuivre en justice pour contrefaçon les enregistreurs, et notamment les radios web, dont un grand nombre sont dans l'illégalité en ne payant aucun droit de diffusion.

Site officiel de Station Ripper

Excellent dossier réalisé par le site ratiatum